



RÉSEAU ÉCOCITOYEN de Saint-Lambert

Agir et sensibiliser à l'environnement

Politique de confidentialité (adoptée le 19 décembre 2023)

La protection des renseignements personnels prend de plus en plus d'importance pour les membres et sympathisants du Réseau écocitoyen de Saint-Lambert. D'ailleurs, le Québec a modernisé les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (LQ 2021, c.25) <https://www.canlii.org/fr/qc/legis/loisa/lq-2021-c-25/derniere/lq-2021-c-25.html>.

Ainsi, nous avons répondu à ces nouvelles exigences en adoptant notre Politique de confidentialité.

Notre politique

- Nous devons vous demander votre consentement annuel pour nous permettre de mettre à jour vos coordonnées dans notre base de données et nous permettre d'utiliser ces renseignements pour communiquer avec vous;
- Nous devons vous assurer du droit d'accès et de rectification de vos coordonnées;
- Nous nous engageons à utiliser vos informations personnelles que pour les fins pour lesquelles elles ont été recueillies;
- Nous nous engageons à mettre en place des mesures spécifiques afin d'en assurer la protection;
- Nous vous donnons la possibilité de retirer à tout moment votre consentement en vous adressant au coordination@reseauécocitoyen.org (courriel au Réseau, a/s de Simone Spiller, afin de préserver la confidentialité); conséquemment, les informations personnelles contenues dans notre banque de données seront détruites;

Si vous êtes un.e mineur.e de moins de 14 ans, veuillez ne pas fournir de renseignements personnels sans le consentement d'un parent ou d'un tuteur ou une tutrice.

Définition d'incident de sécurité

Tel que défini dans la Loi un incident de sécurité est:

1. un accès non autorisé par la loi à un renseignement personnel;
2. une utilisation non autorisée par la loi d'un renseignement personnel;
3. une communication non autorisée par la loi d'un renseignement personnel;
4. la perte d'un renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement.

Tenue d'un Registre des incidents de confidentialité

- La personne responsable de la protection des renseignements personnels, conformément à loi, tiendra un Registre des incidents de confidentialité.

Destruction des informations

- Lorsque les fins auxquelles un renseignement personnel a été recueilli ou utilisé sont accomplies, le Réseau écocitoyen le détruira; afin de s'assurer de sa destruction, il révisera annuellement les renseignements en sa possession.

Pour plus d'information

Vous pouvez consulter le site de la Commission d'accès à l'information du Québec (<https://www.cai.gouv.qc.ca/organismes/>).

Personne responsable de la protection des renseignements personnels

Le Réseau a nommé Simone Spiller responsable de la protection des renseignements personnels, son rôle est d'appliquer la loi et notre politique de confidentialité, que vous pourrez consulter sur le site Internet du Réseau (<https://reseauecocitoyen.org/>).

Saint-Lambert, 19 décembre 2023